

ADHEREZ AUX « PAS PRESSES » !
AINSI VOUS NOUS PERMETTREZ DE MIEUX DEFENDRE NOS SENTIERS
MAIS AUSSI DE CONSERVER UNE BONNE DYNAMIQUE DE GROUPE

Pourquoi être licencié à la F.F.R.P. avec les « Pas Pressés » ?

Vous contribuez à la **défense et à la protection des chemins et de la nature en général**, que ce soit à Saint-Marcel ou n'importe où en France : **notre nombre fait notre force.**

Vous aidez à **maintenir une vie associative** dans notre village.

Vous permettez aux « Pas Pressés » d'être l'un des groupes les plus dynamiques de la Loire.

Vous êtes assurés en responsabilité civile et pour les accidents corporels, que vous randonnez seul ou en groupe.

Vous bénéficiez d'un accès aux **nombreuses organisations proposées par le club.**

1°) au niveau national :

- **infos, conseils, services en ligne sur www.ffrandonnee.fr et formations ;**
- **tarif préférentiel pour Passion Rando (10 €)**
- **des réductions chez les partenaires ;**
- **accès gratuit à l'application MaRando® à télécharger sur l'App Store ou Google Play, et qui permet d'accéder à 10 000 itinéraires qualifiés.**

2°) au niveau départemental :

- **formation départementale liée à la randonnée**
- **possibilité de participer à des séjours organisés par le Comité.**

3°) au niveau de notre club :

- **inscription gratuite aux randonnées du mercredi** organisées par le club (**3 par mois**) ;
- " " **du jeudi** " (**le 1^{er} jeudi du mois**) ;
- **randonnées patrimoine du samedi ?**
- **sortie rando de 5 jours au printemps** (participation aux frais d'essence) ;
- **une sortie montagne** avec nuits en refuge ;
- **marche nordique** 2 fois par semaine ;
- **réduction lors d'achat groupé** effectué par le club ;
- **invitation pour la « galette des rois » et repas offert à l'AG.**

TARIFS DES LICENCES 2026 (adhésion au club comprise) :

LA LICENCE DE BASE FFRandonnée AVEC ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE ACCIDENTS CORPORELS :

- **15,00 €** licence **JEUNE**, **accessible aux moins de 26 ans** (adulte qui ne peuvent pas figurer sur une licence familiale)
- **33,00 €** pour la licence **individuelle (IRA)**
- **66,00 €** la licence **familiale (FRA)** : parents et enfants de moins de 25 ans à charge fiscalement et vivant sous le même toit que leurs parents*
- * *les étudiants logeant à l'extérieur ne peuvent pas figurer sur la licence familiale*
- ☞ - à noter que **des petits-enfants peuvent figurer (gratuitement) sur une licence familiale avec leurs grands parents**

RAPPEL : une réduction de 5 € par enfant ou petit-enfant (de moins de 18 ans) rattaché est accordée sur la licence familiale

+ 10 € supplémentaires pour ceux qui désirent recevoir « Passion Rando »*

Chèque à établir à l'ordre des "Pas Pressés"

* **Abonnement à Passion Rando** : beau magazine de randonnée trimestriel (90 pages)
(SAUF AVIS CONTRAIRE, nous reconduisons automatiquement l'abonnement déjà souscrit)

☞ UN CERTIFICAT MEDICAL datant de moins de 6 mois EST EXIGE SEULEMENT LORS DE LA TOUTE PREMIERE PRISE DE LICENCE

Cependant, pour un renouvellement, vous devez attester avoir rempli le questionnaire de santé (**ANNEXE 2 : ne pas nous le rendre**) :

- si vous répondez **NON** à toutes les questions, **vous nous remettez l'ATTESTATION correspondante (ANNEXE 3) remplie datée et signée ;**
- si vous répondez **OUI** à l'une des questions, il est conseillé de consulter un médecin pour avoir un certificat de non contre-indication à la pratique de la marche.
- **Les moins de 18 ans ne sont plus tenus de fournir un certificat médical lors de la 1^{ère} prise de licence ou de son renouvellement ; les parents doivent seulement remplir avec eux le questionnaire et le conserver (ANNEXE 1)**

! SI VOUS VOULEZ RECUPERER VOTRE LICENCE A L'AG DU 27 SEPTEMBRE, VOUS DEVEZ LA DEMANDER AVANT LE 20 SEPTEMBRE à Chantal (06-26-44-47-00) ou M-Claude (04-77-70-92-57), en nous faisant savoir s'il y a un changement par rapport à la précédente (adresse, type de licence, composition de la famille).